ETABLISSEMENT PUBLIC de SANTÉ MENTALE DU FINISTÈRE SUD



EPSM DU FINISTÈRE SUD – 18 Hent Glaz CS 16003 - 29107 QUIMPER CEDEX Téléphone : 02-98-98-66-00 | site internet : www.epsm-quimper.fr



Direction des Ressources Humaines, des Relations Sociales, des Affaires Médicales et du Système d'Information

Quimper, le 17 avril 2023

Ressources Humaines et Relations Sociales

Tél.: 02 98 98 **66 05** – Télécopie: 02 98 98 67 21 Courriel: secretariatdrh@epsm-quimper.fr

COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS INTERNE SUR TITRE DE PSYCHOLOGUE du 12 mai 2023

Le Directeur.

- Vu l'arrêté du 26 août 1991 fixant la composition du jury des concours sur titres prévu à l'article 3 du décret n°91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.
- Vu la décision d'ouverture de concours externe sur titres de psychologue du branche secrétariat médical (F/H) du 2 mars 2023
- Considérant que malgré les sollicitations entreprises par l'EPSM du Finistère Sud il n'a pas été possible de de trouver un praticien hospitalier en fonction dans un établissement public de santé du département ou, à défaut, de la région,

Décide

Le jury des concours sur titres de psychologues est composé comme suit :

- 1. Monsieur Pierre DOUZILLE, Directeur adjoint à l'EPSM du Finistère Sud, président
- 2. Monsieur Arnaud SANDRET, Directeur adjoint au Centre Hospitalier de Cornouaille à QUIMPER (29)
- 3. Madame Corinne RAIMBAULT, psychologue, à l'EPSM du Morbihan à SAINT-AVE (56)
- 4. Madame Edith AUBERT-CARTRON, psychologue, à l'EPSM du Morbihan à SAINT-AVE (56)

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois.

